

UNIVERSITE BESANCON

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Concepteur-trice rédacteur-trice web, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BESANCON, session 2022

La Présidente de l'Université de Franche-Comté,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Concepteur-trice rédacteur-trice web, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BESANCON, au titre de l'année 2022 :

Monsieur DAUSSY Hugues, enseignant-chercheur, professeur d'université, président, Université de Franche Comté, Besançon.

Madame CAVET Agnès, ingénieure d'études de classe normale, experte, Ecole Normale Supérieure, Centre Max Weber (umr 528, Lyon)

Madame L'ETANG-CARDELLINI Marie, ingénieure d'études hors-classe, experte, Université de Lorraine, Maxéville.

Monsieur BRETON Cédric, ingénieur d'études, classe normale, suppléant, Ufr Sport, Université de Franche Comté, Besançon.

Fait à Besançon, le 29 Aout 2022

Pour la Présidente et par délégation
Le Directeur Général des Services

Thierry CAMUS

